Vous avez une question au sujet de votre évaluation foncière ?

Centre de communication avec la clientèle
Sans frais : 1-866-296-6722

Du lundi au vendredi,
De 8 h à 17 h (HNE)

Assurez-vous d'avoir votre numéro de rôle à 19 chiffres à portée de main. Vous trouverez cette information sur votre avis d'évaluation foncière.

Vous préférez parler à quelqu'un de la région ?
Balayez le code QR pour trouver le bureau de la SEFM de votre région et prendre rendez-vous avec un évaluateur qui vit et travaille dans votre collectivité.

Ou consultez : **mpac.ca/fr/contact**

Mieux comprendre votre propriété et son évaluation

Rendez-vous sur le site **mpac.ca/fr** et connectez-vous à **AboutMyProperty™**, un outil électronique gratuit qui vous permet de mieux comprendre comment votre propriété a été évaluée et de la comparer à d'autres propriétés de votre voisinage.

mpac

La source de référence en Ontario pour les évaluations, les données et les perspectives foncières

Comprendre l'évaluation de votre propriété et trouver des réponses à vos questions.

mpac Société d'évaluation foncière des municipalités℠

Nous sommes là pour vous aider à mieux comprendre

La SEFM est la source de référence en Ontario en matière d'évaluations foncières et de données foncières. Nous évaluons et classons plus de 5,7 millions de propriétés dans tout l'Ontario selon une approche uniforme établie par les lois provinciales.

Nous sommes un organisme indépendant sans but lucratif. Nous ne fixons pas les taux d'imposition et ne percevons pas les impôts fonciers. Les municipalités se fondent sur nos évaluations foncières, ainsi que sur les taux d'imposition qu'elles fixent, pour déterminer les impôts fonciers.

Comprendre votre avis d'évaluation

Votre avis d'évaluation foncière vous indique la valeur imposable et la catégorie de votre propriété. L'Ontario se trouve actuellement entre les mises à jour de l'évaluation foncière à l'échelle de la province. Les valeurs imposables sont donc fondées sur la date d'évaluation du 1er janvier 2016.

Votre avis vous permet de mieux comprendre les renseignements que la SEFM détient à l'égard de votre propriété et vous donne l'occasion d'en vérifier l'exactitude.

Il est possible que vous receviez un nouvel avis si vous avez :

- récemment déménagé ou changé l'affectation de vos impôts scolaires;
- apporté des modifications à votre propriété (p. ex. nouvelle construction ou rénovations);
- vu les renseignements à l'égard de votre propriété mis à jour à la suite d'une inspection, d'une vente ou d'une demande de réexamen.

Vous pouvez choisir de recevoir une notification par courriel lorsqu'un nouvel avis d'évaluation foncière est disponible dans AboutMyProperty[MC], un outil électronique gratuit.

Pour vous inscrire à AboutMyProperty[MC], vous aurez besoin de votre numéro de rôle et de votre clé d'accès, qui figurent sur votre avis. Si vous n'avez pas votre avis, vous pouvez nous joindre au **1-866-296-6722** et nous vous aiderons à vous inscrire.

INSPECTIONS IMMOBILIÈRES

Les raisons pour lesquelles un inspecteur pourrait se rendre sur votre propriété

Les inspections immobilières nous permettent de maintenir à jour les renseignements à l'égard de votre propriété. Il est possible que nous envoyions un évaluateur sur votre propriété si :

- votre propriété a fait l'objet de travaux de construction ou de rénovations;
- vous avez récemment acheté votre propriété (examen des ventes);
- vous avez soumis une demande de réexamen;
- nous menons actuellement un examen à l'échelle du quartier.

En vertu de la Loi sur l'évaluation foncière, les évaluateurs de la SEFM ont le droit d'accéder à votre propriété afin d'y effectuer des inspections. Nos évaluateurs sont munis d'une pièce d'identité et vous expliqueront la raison de leur visite. Vous pouvez également nous contacter si vous avez des questions au sujet d'une inspection.